

# La Révolution Française



**La révolution en péril :  
la mobilisation des énergies  
et des ressources  
(1792-1793)**

A  
T  
E  
L  
I  
E  
R

2

Professeur

Dossier réalisé  
par  
Dominique Gamache,  
Mireille Grais

Conception graphique  
Lisbeth Porcher

## I - Les citoyens en armes

**Armée de Vendée.- Enrôlement des volontaires, registre, 23 août 1793. DAPM91 - L/24**

**Armée de Vendée.- Gratification, 27 frimaire an II. DAPM91 - 79J/49**

**La patrie en danger.- Enrôlement des volontaires pour l'armée de Vendée. Gravure, 1792. DAPM91 - 4Fi/43**

Dès 1791 a lieu la 1<sup>ère</sup> levée des troupes car l'Assemblée nationale se méfie de l'armée royale. Par décret du 21 juin 1791, la Seine-et-Oise doit fournir 3 bataillons de 571 hommes chacun à prendre parmi les gardes nationaux.

À partir d'avril 1792, la Révolution est en guerre contre les pays voisins d'Europe. L'appel à la défense de la «patrie en danger» fait s'enrôler des volontaires tandis que de nouvelles levées sont décidées. Le nombre d'hommes par bataillon passe de 571 à 800. Le contingent requis lors des «levées» décidées par l'Assemblée nationale peut être tiré au sort si le nombre de volontaires est insuffisant. Plusieurs milliers de jeunes hommes de 25 (puis de 18) à 40 ans de nos districts sont appelés à combattre. Les jeunes recrues sont enregistrées avec leur signalement. Seules les infirmités, les maladies graves et la petite taille (moins de 5 pouces) excluent théoriquement le volontaire.

En août 1792, pour lutter contre l'avance prussienne à l'Est, on demande 30000 hommes supplémentaires. L'enthousiasme à s'enrôler est plus ou moins vif. Il y a des dispenses dans certains districts, comme celui de Corbeil qui prend un arrêté pour éviter le départ des boulangers et des bouchers.

Après la naissance de la République menacée de toutes parts par les coalisés et les ennemis de l'intérieur (royalistes, vendéens, fédéralistes), il faut à nouveau enrôler des soldats. La loi de février 1793 prévoit une levée de 300000 hommes. La Seine-et-Oise doit en fournir 4742. Dans certains villages, les enrôlements se firent dans une ambiance exaltée, comme à

Crosne où 4 jeunes filles de 17 à 22 ans s'enrôlèrent le 11 mars 1793, mais il y eut aussi des mécontentements provoqués par les fraudes et les exemptions jugées anti-égalitaires. Toutefois, les commissaires qui parcourent les districts se déclarent satisfaits.

Le 8 mai 1793, le département de Seine-et-Oise qui a décidé de fournir un contingent pour la Vendée, réquisitionne 2154 hommes. Pour financer l'équipement on demande aux riches de faire des dons et on menace de recourir à l'emprunt forcé si nécessaire. À Corbeil, on envisage de verser une gratification au volontaire et une aide aux parents restés au pays.

Le 23 août 1793, la «levée en masse» qui mobilise tous les célibataires de 18 à 25 ans est plutôt bien accueillie. Les districts s'organisent pour recruter et former ceux que l'on appellera «les soldats de l'An II». Ils sont d'abord regroupés au chef-lieu du district pour recevoir un minimum de formation militaire avant de rejoindre les combats. Les districts prennent diverses mesures pour faire face aux problèmes des subsistances : à Corbeil, on confisque les matelas et les couvertures des émigrés pour la troupe.

Jean Jacques Vassor, originaire d'Ormoy, fait partie de ces «volontaires» de l'An II ; son bataillon, formé en septembre 1793, a reçu une formation militaire sur la place du Port à Etampes où il est resté cantonné 4 mois. L'officier élu pour commander, François Désiré Lemaire, âgé de 22 ans seulement n'avait ni l'expérience ni l'autorité suffisante pour contrôler ses hommes qui se rendirent responsables d'incidents dans la ville.

La compagnie partit à pied vers son lieu d'affectation (Tréguier dans les cotes du Nord). De février à mai 1794, le bataillon d'Etampes va commettre beaucoup d'exactions, d'actes de fanatisme et de vandalisme, comme la destruction du tombeau de Saint Yves, très vénéré en Bretagne.

## II - Mobilisation des ressources

**Contribution patriotique à Saint-Chéron. Extrait de registre, 29 juin 1790.** DAPM91 - L/176  
**Dons patriotiques, gravure, 1790.** DAPM91 - 4Fi/30  
**Réquisitions à Brouy. 7 floréal an II.** Archives communales déposées de Brouy - 1D/1

Dès 1792, le département se préoccupe de mobiliser ses ressources car il faut satisfaire aux besoins très importants en vivres et en équipement des armées.

Le district de Corbeil proclame :

*«pour ceux que l'âge et l'assiduité de nos travaux empêchent de partager le sort glorieux de nos frères, nous devons au moins faire notre possible pour que ces soldats valeureux soient pourvus des choses nécessaires à leur équipement».*

En 1793, la France attaquée de toutes parts connaît une situation dramatique. La levée en masse de soldats s'accompagne de la réquisition générale qui frappe tout le département : recensement des réserves de grains et ponctions au profit des armées, inventaire et réquisition des armes à feu, des chevaux et mulets, quêtes pour l'achat d'équipements militaires (la contribution patriotique) et taxes exceptionnelles.

Tout ce qui permet d'équiper l'armée est réquisitionné : le cuir des cordonniers (ceux

d'Étampes doivent travailler de décembre 1793 à janvier 1794, uniquement pour l'armée) ou la confection de vêtements (les femmes vont tricoter des bas).

En septembre 1793, Carnot fait réquisitionner tout ce qui est nécessaire à la fabrication de la poudre.

Les habitants et les communes sont encouragés à lessiver les murs des locaux humides et des caves pour en récupérer le salpêtre, résidu naturel, qui associé au soufre et au charbon de bois permet de fabriquer la poudre à canon que l'on stocke dans des tonneaux, eux aussi réquisitionnés.

Des collectes en nature et en argent sont organisées par les municipalités et encouragées par les sociétés populaires : en janvier 1794, celle de Chilly va permettre de récupérer de l'argent mais aussi des chemises, des draps. À Viry, ce sont les personnes âgées et les enfants qui ramassent le vieux linge pour le transformer en charpie.

Ces réquisitions vont lourdement peser sur les communes essoniennes où l'on verra se manifester, ça et là, résistance et lassitude.

## III - La mobilisation des esprits : le patriotisme

**Proclamation contre les citoyens qui ne portent pas la cocarde. 12 thermidor an II.** DAPM91 - L/176

Attachée à renforcer la cohésion nationale, l'Assemblée encourage toutes les manifestations patriotiques : ainsi, une loi d'avril 1793 rend obligatoire le port de la cocarde tricolore.

C'est La Fayette qui, en juillet 1789, après la

prise de la Bastille, fit attribuer la cocarde tricolore à la garde nationale. Elle était alors disposée dans l'ordre suivant : bleu au centre puis rouge et blanc (l'ordre actuel date de 1830).



**La reprise de Toulon par les troupes françaises, gravure. 18 décembre 1793.** DAPM - 4Fi/127  
**Fête civique à l'occasion de la reprise de Toulon. 1793.** Archives communales déposées de Bruyères-le-Châtel. EDEPOT5/112

Le 10 nivôse an II (30 décembre 1793), Bruyères-le-Châtel rebaptisé «Bruyères Libre» fête la reprise de Toulon (Fort-la-Montagne) sur les Anglais et les royalistes après un siège de trois mois par Barras, Dugommier, Salicetti et Bonaparte.

L'initiative est due au gouvernement, les autorités locales se contentant le plus souvent d'appliquer les consignes.

Les députés de la Convention, inspirés par les philosophes, ont conçu la fête dans un souci pédagogique pour exalter les temps nouveaux, l'unité autour de la République et de ses vertus. La fête se veut mobilisatrice : elle doit être célébrée partout en même temps sur le modèle de la fête parisienne.

L'Essonne connaît ainsi, à partir de 1790, une profusion de fêtes civiques. Elles sont d'abord imprégnées d'influences catholiques mais après 1792, la religion en est exclue. Ces fêtes révolutionnaires vont se substituer aux anciennes fêtes religieuses dans le but de suggérer une nouvelle morale et d'installer un nouvel ordre révolutionnaire.

Autour de l'autel de la Patrie s'exprime tout

un nouveau système de valeurs républicaines à travers les discours, les serments et la fraternisation.

La ville d'Étampes a construit un autel de la Patrie circulaire et un amphithéâtre pour accueillir des musiciens.

L'arbre de la Liberté, héritier du «mai» que l'on plantait traditionnellement dans les villages, prend une grande importance : à Épinay-sur-Orge, lors de la fête pour la reprise de Toulon, le 8 nivôse an II (28 décembre 1793), la société populaire rassemble les citoyens dans le temple de la Raison décoré pour la circonstance ; on chante «l'Hymne des Marseillais» et d'autres chants patriotiques ; on décide de planter solennellement un peuplier pour remplacer l'arbre de la Liberté qui était mort ; la journée se termine par un repas républicain, symbole de la fraternisation.

Au fur et à mesure que l'on avance dans la révolution, la fête devient de plus en plus ordonnée. Dans le cortège, chacun a sa place pour respecter l'ordonnement ; des chars portent les allégories républicaines et les bustes des héros. Les vieillards sont honorés par les enfants, les jeunes filles et les femmes sont idéalisées dans leurs fonctions de gardiennes du foyer et des libertés. La fête se termine par un banquet fraternel.

## IV - De nouveaux héros révolutionnaires

**Décret de la Convention nationale, pour honneurs rendus à Joseph Barra et Agricole Viala. 1794.** DAPM - GBR/1159  
**Monument Joseph Barra, à Palaiseau. Carte postale.** DAPM - 2Fi133/110

**Agricole Viala**, né à Avignon, est tombé à l'âge de 13 ans sous les coups des fédéralistes marseillais en juillet 93.

**Joseph Barra** est né le 30 juillet 1779 à Palaiseau, où son acte de baptême est noté dans le registre paroissial. Il est le fils

d'un garde-chasse du château du prince de Condé, seigneur du lieu, et neuvième enfant d'une famille de onze. Ses deux frères aînés se sont engagés dans les armées républicaines. Lui, part en Vendée et sert peut-être en tant que tambour (ou petit domestique palefrenier ....?) dans la division de Bressuire commandée par le général Desmares. Il aurait été tué dans une embuscade à Jallais, le 7 décembre 1793 à l'âge de 14 ans.

Les circonstances exactes de l'embuscade qui provoquera la mort de Barra sont très controversées. La légende raconte qu'il a crié «vive la République» alors que l'armée des vendéens lui demandait de crier «vive le Roi» !

La Convention, informée par le général Desmares, demande par décret du 18 floréal an II (7 mai 1794) que le corps du jeune garçon soit transféré au Panthéon. Elle charge le peintre David d'organiser la cérémonie et lui commande un tableau qui devra être exposé dans toutes les écoles primaires, pour rendre hommage à l'enfant martyr.

David réalisera un tableau intitulé «la mort de Barra», actuellement conservé au musée Calvet d'Avignon. Le jeune garçon est représenté tenant dans sa main une cocarde tricolore et expirant sous les coups des ennemis. Plus tard en 1881, Louis Albert Lefeuvre réalisera une statue pour la ville de Palaiseau.

Le culte de Barra incarne la Révolution et symbolise la vertu dans cette fin d'année 1793 où les difficultés s'accumulent pour une Convention minée par des luttes internes. Il est de nature à exciter le patriotisme et le civisme de la jeunesse.

Barra et Agricole Viala, martyrs de la Révolution, vont donc faire l'objet d'un véritable culte entretenu par la Convention, et relayé par l'imagerie populaire. La société populaire d'Épinay-sur-Orge achète leurs deux bustes et, le 19 messidor An II (7 juillet 1794) les place dans l'ancienne église transformée en temple de la Raison .

Des chansons, des poèmes, des hymnes, des pièces de théâtre, des estampes propagent la légende. Le théâtre français joue «l'Apothéose de Barra» d'autres artistes révolutionnaires, tel Marie-Joseph Chenier dans la quatrième strophe du «Chant du départ», héroïsent Barra et ces jeunes soldats qui incarnent des héros révolutionnaires prêts à mourir pour la République.

Le transfert des cendres ne se fera pas. La cérémonie, prévue pour le 10 thermidor n'aura pas lieu en raison des événements de la veille, qui entraînent la chute et la mort de Robespierre.

Mais le mythe de Barra «défenseur de la Patrie» va perdurer bien après la Révolution. Pendant la seconde guerre mondiale, un groupe de résistants prend le nom de «bataillon Joseph Barra».